

Mise à jour des données sur les émissions et les polluants atmosphériques

Le CITEPA, association indépendante d'experts de la protection de l'environnement*, a publié le 29 juin 2022 la dernière version de son rapport Secten, la référence en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France, depuis 1990.

Le tableau présenté ci-dessous donne ainsi les chiffres mis à jour (par rapport aux données présentées en page 9 de la synthèse et en page 79 du dossier de concertation) **pour le secteur de l'incinération et de la valorisation énergétique**. Le périmètre d'étude est ainsi élargi et couvre 10 champs d'activité (incluant tous les modes d'incinération répertoriés en France) :

- Incinération des déchets domestiques et municipaux (hors récupération d'énergie)
- Incinération de déchets domestiques avec récupération d'énergie
- Incinération des déchets industriels (sauf torchères)
- Incinération des boues résiduelles du traitement des eaux
- Incinération des déchets hospitaliers
- Incinération des huiles usagées
- Incinération de carcasses animales
- Incinération associée au traitement des eaux usées dans l'industrie (091001)
- Incinération associé aux autres mises en décharge de déchets solides
- Feux ouverts de déchets agricoles (hors 1003xx)

	Evolution de l'incinération + autres secteurs de l'industrie de l'énergie * entre 1990 et 2021 en France	Part de l'incinération + autres secteurs de l'industrie de l'énergie * par rapport aux émissions totales françaises en 2021
Particules en suspension	-97%	0,02%
Dioxines furannes	-100%	1,30%
CO	-89%	0,04%
NOx	-48%	1,24%
SO2	-87%	1,28%
Métaux totaux	-94%	2,18%

Source : Citepa, avril 2022 - Format SECTEN-

** Le Citepa est une association à but non lucratif, indépendante, réunissant des experts, impliqués dans la protection de l'environnement et prônant le dialogue et le partage de connaissances. Sa vocation scientifique est de produire et de transmettre des connaissances fiables sur les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre, d'accompagner les décideurs publics et privés et de renforcer les capacités des pays dans la lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique.*